

La Petite Gazette du Pays d'Issigeac

A O Û T
2020

N°374



Page 2



Page 6



Page 8

LE TEMPS D'UN ÉTÉ
*"Tourne, tourne
petit moulin..."*
(comptine)

Jean-Claude CASTAGNER Maire d'Issigeac

Chers concitoyens,

Le virus circule toujours... Le port du masque est obligatoire dans les lieux publics clos. Nous devons donc systématiquement nous couvrir les voies respiratoires dans les commerces. Ensemble, continuons d'appliquer les gestes barrières. Le port du masque n'est pas obligatoire sur les espaces publics de plein air mais il est fortement recommandé dès que la distanciation sociale est difficile. C'est le cas lors des marchés ou des animations estivales. Le port du masque ne vise pas qu'à se protéger soi-même, mais aussi à empêcher la diffusion du virus, à condition que tout le monde le porte.

Le jeudi 30 juillet une opération de dépistage aura lieu sur le parking de La Banège, direction Bergerac, à gauche après le pont. Les tests seront pratiqués de 10h à 13h et de 14h à 17h. Venez masqués avec votre carte vitale.

Merci aux bénévoles de l'Office de tourisme qui se sont impliqués personnellement afin que la foire aux paniers ait lieu. Celle-ci a été un vrai succès comme les années précédentes. Il y avait foule sur les deux sites (marché et parking de la Banège). De nombreux visiteurs portaient le masque, espérons que cet effort s'amplifiera.

La foire à la Brocante aura bien lieu vendredi 31 juillet et samedi 1er août dans le centre bourg. Les marchés gourmands du jeudi soir, sur la place de l'église, ont repris depuis le 16 juillet. Ceux du vendredi soir, sur le parking de la Banège, n'auront pas lieu cette année. Les médiévales sont également annulées.



La présentation du nouveau magazine SECRETS DE PAYS aura lieu sur le site du parking de la Banège vendredi 31 juillet, à partir de 16h. N'hésitez pas à venir vous procurer cette nouvelle édition.



Bien que notre matinée citoyenne de juin ait rassemblé une vingtaine de bénévoles, nous n'avons pas retenu de dates durant juillet et août. Des actions ponctuelles en semaine continuent d'être menées par des conseillers municipaux qui feront appel aux volontaires si nécessaire. Une première intervention a eu lieu pour abattre ou élaguer des arbres dangereux, d'autres sont prévues. Les travaux d'effacement des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications rue Edmond Lial ont enfin débuté. Alors qu'ils étaient prévus au printemps, ils ont été repoussés en période estivale. J'espère votre compréhension et votre patience durant cette période de travaux.

Encore une figure issigeacoise qui nous a quittés. Dominique Cour, conseiller municipal honoraire, artiste connu dans plusieurs domaines, est décédé. Nous transmettons nos sincères condoléances à toute la famille. Claire, son épouse évoque des souvenirs en dernière page.

Passez un bel été ; restez prudents.
Jean Claude Castagner

SOMMAIRE

Édito.....	2
Organisation d'événements.....	3
Échos de nos communes	3-4-5-6
Focus : quand la commune nous découvre autrement.....	6
Vie associative.....	7-8
Événements.....	8
CCPSP : École départementale des sports.....	8
Médiathèque.....	9
Infos pratiques	10
Services.....	11

La Petite Gazette N°374 Août 2020

Responsable de la publication : Jean-Claude Castagner

Conception et mise en page : Guy Vantomme

Aide à la conception : Bernadette Dumont

Images : Images libres Pixabay / Guy Vantomme

Relecture : Françoise Marvier

Impression : Jean-Jacques Nouaille

Contact : gazette@issigeac.info

©

■ ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Le décret du 21 juin 2020 permet de franchir une nouvelle étape dans le déconfinement portant sur l'organisation de manifestations culturelles, festives et sportives. Si le principe de l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes demeure en vigueur, il est possible au préfet de pouvoir y déroger, sous la réserve que l'organisateur garantisse la mise en œuvre effective des mesures barrières et de distanciation physique.

En application du décret du 31 mai 2020 modifié par le décret n°2020-759 du 21 juin 2020, toute animation, tout rassemblement supérieur à 10 personnes doit faire l'objet d'une demande de dérogation de la part de l'organisateur, présentant : sa nature, le lieu, sa durée ainsi que son protocole sanitaire détaillé.

**Cette demande doit être adressée sur la boîte fonctionnelle suivante :
pref-covid19@dordogne.gouv.fr**

Le protocole sanitaire comprendra, notamment, un plan du site, ainsi que toute explication utile permettant d'illustrer objectivement que les règles sanitaires et la distanciation sociale seront bien respectées lors du déroulement de cet événement et que des moyens seront mis en œuvre pour les faire respecter.

Ce protocole sera étudié par le sous-préfet d'arrondissement compétent. Il se prononcera au vu des éléments communiqués. En fonction de l'ampleur de la manifestation, un arrêté préfectoral validant cette organisation sera pris.

Dans tous les cas, une présentation du projet doit être au préalable communiquée à la Mairie pour accord d'autorisation d'utilisation du domaine public.

■ ÉCHOS DE NOS COMMUNES

RAPPEL

Il est interdit de brûler des végétaux entre le 1 mars et le 30 septembre depuis 2017 sous peine d'amende (voir arrêté préfectoral sur le site de la préfecture). Arrêté préfectoral n° 24-2017-04-05-001

Si vous avez des déchets verts à évacuer pendant cette interdiction, vous pouvez les déposer en déchèterie.

(Déchèterie la plus proche : Issigeac)

INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID 19

Nous vous informons que pendant la période de crise sanitaire (pandémie liée au COVID 19), le texte de référence pour l'instruction des demandes d'urbanisme est l'ordonnance N° 2020-306 du 25 mars 2020 modifiée par l'ordonnance N° 2020-427 du 15 avril 2020.

Ce texte précise que tous les délais d'instruction des demandes d'urbanisme et des recours ont été suspendus à compter du 12 mars jusqu'au 24 mai 2020.

BARDOU

INCIVILITE ROUTIERE

Depuis plusieurs mois, il a été constaté une augmentation dangereuse de la vitesse des automobilistes et des engins agricoles qui traversent le bourg. Rappelons que pour protéger les habitants de Bardou et surtout les enfants, la vitesse dans le bourg est limitée à 30 kms heure.

Certains vont même jusqu'à prendre cette voie pour un circuit de vitesse lorsqu'ils se rendent à leur travail vers 8 heures ou en reviennent vers 19 heures. Ces faits ont été signalés à la gendarmerie.

Nous ne pouvons que recommander une fois encore de lever le pied quand vous traversez nos villages afin de préserver la vie de tout le monde.

POT DE L'AMITIE

Notre ancien Maire, Jean-Louis GASSEAU, respirant désormais les embruns du bassin d'Arcachon, le conseil municipal a décidé de saluer son départ le 25 Juillet à 12 heures ainsi que l'élection du nouveau conseil municipal et de son nouveau Maire Jean-Paul ROUSSELY.

Jean-Paul ROUSSELY (Maire), Jérôme BENOIT, Béatrice DELFIEUX, Georges GAUTRON (Adjoint au maire), Sébastien GRAZIANI, Catherine HEUZEY, Bernard MONZIE, ont donc invité toute la population à se joindre à eux pour un buffet qui a marqué l'événement. A cette occasion, Thierry HEUZEY, ancien maire et Michel DELFIOL, conseiller, ont été récompensés de leur dévouement à la commune dans une ambiance très chaleureuse.

BOISSE

REPAS DU 15 AOÛT

Vu les conditions sanitaires dues au COVID 19, le repas annuel du 15 Août offert par la commune à ses habitants est malheureusement annulé cette année.

ORDURES MÉNAGÈRES

Encore des incivilités concernant des dépôts sauvages d'ordures.

Il a été constaté plusieurs fois au niveau du bac de collecte des verres au niveau de l'église, la dépose d'ordures ménagères et de cartons composés de ferraille.

Ce comportement est intolérable, il n'est pas du ressort des élus communaux de pallier ces incivilités.

Il est rappelé que la déchetterie est mise à la disposition des usagers à ISSIGEAC.

La propreté de la commune est de la responsabilité de chacun.

COLOMBIER

INFORMATIONS

Afin de se conformer à la loi LABBE qui interdit l'utilisation de désherbant, il a été décidé de remettre les allées du cimetière en espace herbeux.

L'état actuel des allées n'est donc pas dû à un manque d'entretien mais à un choix.

Nous comptons sur votre compréhension en laissant à la nature le temps de faire son oeuvre.

Suite à des travaux d'entretien, les abords du lavoir de Labadie Basse ont été dégagés et nettoyés. Nous vous remercions de bien vouloir respecter ce lieu en le laissant aussi propre que vous l'avez trouvé.

Vous en remerciant par avance,

MARCHÉ NOCTURNE ANNUEL

Le Foyer Rural aurait bien aimé organiser son traditionnel marché nocturne annuel, début Août. Mais les circonstances sanitaires nous obligent là aussi à vous informer qu'après le Dîner-Théâtre, la Brocante du 8 Mai et la Balade Gourmande de fin Juin, notre marché nocturne n'aura pas lieu.

Nous verrons s'il est possible de prévoir un repas d'ici la fin de l'année pour avoir le plaisir de se retrouver au moins une fois en 2020 après cette année blanche.

D'ici-là, bonnes vacances à tous et rendez-vous au plus tôt, quand les conditions nous le permettront !

En vous remerciant.

Thierry Touzeau

ISSIGEAC

ÉTAT CIVIL

Décès

- Décès à la maison de retraite Yvan Roque :

Monsieur Keith Raymond HOBBS décédé le 05 juillet 2020 à l'âge de 73 ans

Mesdames Denise CARRASSE veuve VÉDRINE décédée le 10 juillet 2020 à l'âge de 98 ans

Ginette Denise RIGAL épouse PIQUÉ décédée le 12 juillet 2020 à l'âge de 84 ans

- Décès à Périgueux :

Monsieur Dominique Lucien Victor Clément COUR décédé le 1er juillet 2020 à l'âge de 70 ans, domicilié 24, rue de l'ancienne poste

Madame Annie VERHEGGE décédée le 02 juillet 2020 à l'âge de 58 ans, domiciliée 217, rue Edmond Lial.

MASQUES

Si vous avez besoin de masques en tissu, sachez que vous pouvez encore en obtenir gratuitement en mairie. Pour les retirer veuillez vous adresser à l'accueil (horaires dans la rubrique "services" page 11)

URBANISME

Permis de construire

PC 02421220S0007 DENUÉL Serge - Construction d'un garage

DÉCLARATIONS PRÉALABLE DE TRAVAUX

DP 02421220S0014 THIRIET Annie - Peinture des volets

DP 02421220S0015 GRAY Peter et Alisson - Local Piscine

MONMADALÈS

ÉTAT CIVIL

Décès

Nous apprenons avec tristesse la disparition brutale en ce vendredi 17 juillet 2020 de GINA POINTER à l'âge de 66 ans.

Gina était propriétaire au Rocal et s'était parfaitement intégrée à la vie locale en ayant exercé plusieurs mandats de conseillère municipale.

Au nom du conseil municipal, de l'ensemble des anciens élus et de la population de MONMADALÈS, nous adressons, à son époux, à son fils et à ses petits-enfants, nos plus sincères condoléances dans cette douloureuse épreuve.

Amitiés

Serge Tabouret

Quelques infos pratiques pour notre village en ces mois d'été avec l'arrivée de nombreux visiteurs venant profiter de notre superbe région et de tous ses trésors.

LE BOURG À 30 km/h

A la demande de nombreux habitants du Bourg et après constat visuel de nombreuses infractions, nous avons pris un arrêté en date du 19/06/20 instaurant une limitation de vitesse à 30 km/h dans la traversée du bourg ; les panneaux indicateurs seront installés avant la fin juillet.

Merci de respecter ces vitesses maximales dans les traversées de nos villages pour la sécurité de tous.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

L'entreprise SOBECA devant assurer pour le compte d'ENEDIS la fin des travaux de raccordement électrique suite à la mise en place d'un nouveau transformateur moyenne tension, interviendra à compter du 20/07/20 et jusqu'au 30/09/20.

Cette intervention nécessitera la fermeture totale de la route d'accès au bourg sur la VC4 depuis l'entrée du bourg en provenance de la voie intercommunale 301 (route menant d'ISSIGEAC à ST AUBIN DE LANQUAIS)

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

En raison de la fin de nos travaux d'accessibilité PMR à la Mairie, celle-ci sera exceptionnellement fermée le vendredi 24/07/20.

Nos permanences en Mairie reprendront le mercredi 29/07/20 et se poursuivront tout l'été sans interruption.

MONMARVÈS

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte les lundis de 13h30 à 18h et les jeudis de 14h à 18h

MONSAGUEL

CIVISME

La collecte, le traitement des ordures ménagères, la hausse de la taxe à l'enfouissement sont des problématiques qui se posent à chacun de nous. >>>

>>>

un citoyen a pris la très fâcheuse habitude de déposer nuitamment son sac poubelle le long de la chaussée sur la VC1 ou la VC3. Qu'il sache que l'ensemble des élus de la commune est mobilisé pour le démasquer. Nous ferons en sorte qu'il soit sanctionné ensuite avec la plus grande fermeté au regard de cette attitude inadmissible.

SI LA SITUATION SANITAIRE LE PERMET

Après 3 ans de mise en sommeil voilà sur Monsaguel, la journée éco-citoyenne "Une journée pour ma commune" initiée il y a 6 ans par Alex Lions.

Rendez vous sur la place de la Mairie le Dimanche 13 Septembre 2020 à 8h30.

Entre autre au programme : remise en état du muret du parking, entretien du cimetière....., et la traditionnelle et conviviale" table espagnole. pour la pause du midi.

TAXES LOCALES

Le conseil municipal a opté pour ne pas augmenter les taxes locales.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

La commune a désigné son délégué titulaire et ses 3 suppléants dans la perspective des élections sénatoriales prévues le Dimanche 27 Septembre 2020 à la Préfecture de Périgueux.

Il s'agit d'un suffrage indirect , dans la mesure où seuls quelques élus votent pour cette élection.

Notre Département renouvelle cette année ses 2 sénateurs qui siégeront ensuite au palais du Luxembourg.

PLAISANCE

DÉCÈS

Madame Denise VEDRINE est décédée le 10 juillet 2020, Elle était domiciliée au lieu-dit « Les Coussières ». Toutes nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

PANNEAUPOCKET

Pour mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket.

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore.

Ensuite vous désignez PLAISANCE en favori sur le cœur ♥ et vous recevrez ainsi des notifications d'alerte ou d'information.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

- le mardi de 9H00 à 12H00 et 14H00 à 18H00,
- le vendredi de 9H00 à 12H00.

Port du masque obligatoire.

SITE COMMUNAL

N'hésitez pas à consulter le site communal : www.plaisance24.com mis à jour régulièrement.

ST AUBIN DE LANQUAIS

ORDURES MÉNAGÈRES :

Quelle que soit la formule à venir pour la collecte des ordures ménagères, il est des "fondamentaux" à rappeler. Les bacs jaunes à disposition au cœur du village ou au hameau de phénix reçoivent des déchets verts, du verre, des cartons non découpés, de la ferraille ou encore des déchets destinés au bac noir.

Trop souvent les bacs débordent et le camion avec son système de ramassage automatique ne peut faire un enlèvement correct. Pensez à la déchèterie et triez !

Tout dépôt au pied des bacs à verre demande un nettoyage de notre part et il est assimilé à un dépôt sauvage. Il peut être le fait de gens de passage, mais il est aussi le fait de résidents

Encore un effort de simple sens civique.

RAYON NOURRITURES TERRESTRES :

Nous vous rappelons l'ouverture d'un maraîcher bio sur la commune. La variété des produits s'étoffe peu à peu et la vente se fait tous les matins tous les jours de la semaine. Vincent et Justine sont toujours présents le lundi matin sur la place du village avec leurs plats, des légumes et du pain.

MARCHÉS NOCTURNES :

Le comité des fêtes vous informe que les marchés nocturnes n'auront pas lieu cette année. Merci de votre compréhension.

ST CERNIN DE LABARDE

ASSAINISSEMENT DU BOURG

Il y a plus d'un an que les travaux d'assainissement du bourg sont terminés. Certains d'entre vous ne sont toujours pas raccordés au réseau. Il est désormais nécessaire de faire les travaux afin que la station puisse fonctionner au mieux. En outre vous aviez deux ans pour vous raccorder.... Fin décembre le compte sera bon !!!

Monsieur le Maire reste à votre écoute si vous rencontrez des difficultés. Vous pouvez également vous rendre au secrétariat de mairie pour tout renseignement complémentaire.

Pensez- y !!!!

RAPPEL

Pour passer un bel été : Merci de respecter les gestes barrières pour prévenir toute reprise violente de l'épidémie de covid-19. C'est l'affaire de tous.



ST LÉON D'ISSIGEAC

ÉPICERIE RENÉ DE BRUXELLES

Le samedi 15 août, l'épicerie sera ouverte aux horaires habituels (8h45-12h45 et 16h-19h30)

ÉCHOS DE NOS COMMUNES

ST PERDOUX

ORDURES MÉNAGÈRES : SUITE... SANS FIN.

Dans la gazette de juillet, nous vous avons rappelé que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) s'élevait à 9,61 % sur le foncier bâti. Malheureusement le conseil communautaire de la CCPSP du 22/06/2020 a voté une hausse de la TEOM qui passera à 10,31 %, et ce, en dépit de nos convictions que, naturellement, nous n'avons pas manqué de faire valoir. La différence de 0,7 % se traduira, compte tenu de la variété des bases d'imposition, par une augmentation de 7,28 % sur votre feuille d'impôt. N'hésitez pas à venir à la mairie pour obtenir davantage d'explications.

La Redevance Incitative (RI) relative à l'enlèvement des OM serait mise en place en 2021, année pédagogique de transition entre 2 modes de facturation. Une facture fictive serait adressée à titre informatif à l'issue des 6

premiers mois de fonctionnement du nouveau système. Durant cette année la TEOM serait toujours en vigueur. Actuellement les modalités de calcul de son montant demeurent encore confuses et complexes. A toutes fins utiles, vous avez la possibilité de contacter directement le SMD3 par tél. au 09 71 00 84 24 ou par internet sur les sites "service.usagers@smd3.fr" ou "www.smd3.fr" ou enfin par courrier : SMD3 de la Dordogne, la Rampinsolle 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES.

CONGÉS ANNUELS

La mairie sera en "mode vacances" du 15 au 31 août. Seul le secrétariat de l'Etat Civil restera actif. En cas d'urgence absolue, le maire est joignable au 05 53 58 74 47.

CITATION

Ce n'est pas la vie qui sépare les gens, c'est la méchanceté, l'hypocrisie, la trahison, l'égoïsme et le manque de respect.

FOCUS

Cette année, notre cité nous découvre autrement

AVEC UN 14 JUILLET CÉLÉBRÉ EN COMITÉ TRÈS RESTREINT



AVEC DES TOURISTES MASQUÉS



AVEC DES TERRASSES SUR LA CHAUSSÉE



UNE GRAND' RUE OBSTRUÉE



ET UN MARCHÉ ...



... qui cherche à retrouver ses habitudes, mais le peut-il ?

A l'heure où ces quelques mots sont écrits, ce sont aussi toutes les communes de France qui s'inquiètent. Le Sud-Ouest avec son attraction touristique fait partie des régions où le Covid reprend ses aises. Issigeac résiste malgré tout et se bat pour continuer à accueillir le mieux possible les touristes malgré les complications administratives nécessaires.

Alors, merci aux organisateurs de la fête des paniers, événement qui a pu recevoir principalement des artisans locaux, aux organisateurs des visites nocturnes aux lampions et prochainement de la brocante. Avec l'aide de la municipalité ils font en sorte que notre Pays d'Issigeac respire, masqué évidemment, mais respire quand-même !

■ VIE ASSOCIATIVE

AMICALE LAIQUE D'ISSIGEAC

REPRISE DES ACTIVITES HEBDOMADAIRES

Du 01 septembre 2020 au 02 juillet 2021

Salle Multi-Activités d'ISSIGEAC – Chemin des Ecoliers

reprise des activités tributaire des directives sanitaires en vigueur,
séances adaptées pour assurer la sécurité de chacun.

1 - GYMNASTIQUE POUR TOUS ET TOUTES

Echauffement, renforcements musculaires, gainage, exercices cardio, étirements...

mardi de 12h15 à 13h13 et jeudi de 20h à 21h

dès le mardi 1er septembre

Valérie propose des séances variées juste pour nous aider à garder ou à retrouver souplesse, équilibre, harmonie, plaisir de bouger, avec ou sans poids, bâtons, élastiques, ballons...

Chacun fait ce qu'il peut, le but n'est pas de se faire mal !!!!

Une ambiance chaleureuse et détendue, un cadre très agréable vous y attendent...

Osez et venez nous rejoindre pour une séance d'essai offerte : matériel fourni

Nous vous demandons seulement de vous munir de chaussures réservées à la salle (ou chaussettes) et d'amener votre tapis si vous en disposez.

Tarif forfaitaire pour un ou deux cours hebdomadaires : 180.00 €/an

Carnet de 5 tickets : 30.00 €

Adhésion annuelle à l'association (Ligue de l'Enseignement : 14.00€ + UFOLEP : 18.00 €), soit 32.00 €

certificat médical obligatoire

Contact – renseignements - inscriptions :

Tél. : 06.84.13.22.76 – ghislainecastagner@yahoo.fr

Tél. : 06.83.98.52.24 – letourneurchantal@yahoo.fr

2 - ROCK ET DANSES DE SALON ADULTES

mardi : 20h à 21h : danseurs débutants – 21h à 22h : danseurs confirmés

dès le mardi 1er septembre

Katia offre son expérience et son professionnalisme pour nous donner du plaisir à danser à deux ou en ligne. Venez nous rejoindre pour une séance d'essai offerte.

Nous vous demandons de vous munir de chaussures strictement réservées à l'activité en salle

Tarif forfaitaire (possibilité d'assister aux 2 heures de cours selon votre niveau) : 150.00/an

Adhésion annuelle à l'association (assurance Ligue de l'Enseignement comprise) : 14.00 €

Contacts – renseignements – inscriptions :

Tél. : 06 42 54 61 81 - nadeaujessicadlmrs@orange.fr

3 – CIRQUE ENFANTS

mercredi de 10h30 à 12h00 dès le mercredi 02 septembre

Pierre amène les enfants à prendre confiance en eux sur les ballons, les vélos, à travers le jonglage, les diabolos...

L'atelier est proposé aux enfants de 6 ans révolus.

N'hésitez pas à accompagner vos enfants pour une ou deux séances d'essai.

Tarif forfaitaire : 180.00 €/an

Adhésion annuelle à l'association (assurance Ligue de l'Enseignement comprise) 3.00 €

contact - renseignements - inscriptions : Tél. : 06 83 98 52 24 – letourneurchantal@yahoo.fr

4 – THEATRE ENFANTS

Cet atelier pourrait se mettre en place avec un minimum de 8 enfants lecteurs (niveau CE1)

Le mercredi après-midi pourra être retenu (horaires à déterminer), une séance d'essai sera programmée avec les enfants intéressés.

Tarif forfaitaire : 180.00 €/an

Adhésion annuelle à l'association (assurance Ligue de l'Enseignement comprise) 3.00 €

contact - renseignements - inscriptions : Tél. : 06 83 98 52 24 – letourneurchantal@yahoo.fr

AMICALE DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS DE ST AUBIN DE LANQUAIS

L'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le vendredi 28 août 2020 à 20h30 à la salle des fêtes de St Aubin de Lanquais. Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, une assemblée extraordinaire aura lieu à 21 h même jour, même lieu.

- Rapports moral et financier. (Covid 19)
- Territoire, garderie, piégeage, lâchers et protection des cultures.
- Renouvellement du conseil d'administration et bureau.
- Questions diverses

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT CERNIN DE LABARDE

Le comité a tenu son assemblée générale le 30 juin.

La situation exceptionnelle que nous vivons nous oblige à nous adapter. C'est avec grand regret que nous n'avons pu organiser ni le feu de St Jean, ni la fête... Mais nous ne ferons pas une année blanche, nous ferons en sorte de répondre aux nouvelles règles tout en vous proposant des manifestations.

C'est pour cette raison, que nous avons tout de même élu le bureau :

- président : Nicolas LEFEBVRE ; président adjoint : Benoit GUION
- trésorier : Pierre GUITAT ; trésorier adjoint : Colin RITCHIE
- secrétaire : Stéphanie TEY ; secrétaire adjoint : Benoit TEY

Quant aux manifestations, nous vous communiquerons les dates et évènements dès que cela sera possible.

A très bientôt

■ ÉVÉNEMENTS

FOIRE AUX ANTIQUITÉS ET BROCANTE

Cet événement aura bien lieu en 2020 !

le vendredi 31 juillet et le samedi 01 août

Elle n'aura pas lieu le dimanche afin de permettre une organisation du marché qui puisse continuer de tenir compte des mesures sanitaires en cours.

Horaires : de 9h à 18h



COLLECTIF - UN AVENIR POUR MON CHÂTEAU -

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine qui se dérouleront les 19 et 20 septembre, le collectif "Un Avenir pour mon Château" organisera une exposition intitulée : Le Palais des Evêques d'Issigeac : Passé, Présent et Avenir. Cette exposition se fera en partenariat avec la mairie d'Issigeac, l'association Les Couleurs de Pierre Belvès et le soutien de l'association Patrimoine Culture et Environnement du Pays d'Issigeac.

Afin de mener à bien cette exposition, nous commençons à rassembler des images, des écrits, des photos... Si vous avez dans vos archives personnelles ce genre de documents ayant pour cadre le château d'Issigeac, alors c'est l'occasion peut-être de les mettre en valeur à l'occasion de ces journées en nous les confiant temporairement.

Si c'est le cas, n'hésitez pas à nous contacter :

Par courriel : unavenirpourmonchateau@issigeac.fr

Par téléphone : 05.53.27.85.14.

Il vous est aussi possible de déposer vos documents dans une enveloppe directement auprès du secrétariat de la mairie d'Issigeac

MARCHÉ GOURMAND DU JEUDI SOIR

En accord avec la municipalité d'Issigeac et le préfet de la Dordogne, les marchés gourmands d'Issigeac ont repris depuis le 16 juillet. Conscients que cette pandémie n'est pas finie, nous avons procédé à quelques modifications au niveau de l'organisation afin de respecter au mieux les gestes barrières.

Les stands d'alimentation sont disposés sur la place du château, tout le long de l'église, et les tables sont dressées sur la place de l'Eglise avec la distanciation préconisée (tables de 10 personnes maximum). Du gel hydroalcoolique est à disposition sur chaque stand et le port du masque est recommandé pour les déplacements dans les allées.

Comme les années précédentes des groupes musicaux animeront ces soirées, mais vous ne pourrez pas danser.

Nous vous attendons chaque jeudi soir, à partir de 19h, pour partager de bons moments de convivialité.

Le président D. Roussely

■ CCPSP COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES SUD PÉRIGORD

ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DES SPORTS

Du 16 septembre 2020 au 9 juin 2021

Le Département de la Dordogne propose tous les mercredis matin (hors vacances scolaires) l'École Départementale des Sports sur la commune d'Eymet. De nombreuses activités sportives/pleine nature sont encadrées par des éducateurs sportifs départementaux ou prestataires.

Public : enfants de 8 à 11 ans / . Tarif : l'école des sports est gratuite / Lieu : Eymet

Activités prévues : flag, tir à l'arc, rugby, acrosport, volley, boxe, basket, judo, athlétisme, hand, tchoukball, escrime... et bien d'autres !

Inscriptions : Céline Dubos, coordonnatrice. Tel : 06 30 95 67 36 / e-mail : c.dubos@dordogne.fr

Site internet : <https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/inscription-ecole-departementale-des-sports>

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 14h-18h / Mercredi : 10h-12h / 14h-18h / Vendredi : 13h30-17h30

Tél. : 05.53.74.94.31 / bibliotheque.issigeac@orange.fr

(La médiathèque sera fermée du Mardi 4 au Vendredi 14 août inclus)



INFORMATIONS Covid19

Sous réserve de changement, la médiathèque ne ré-ouvrira pas ses portes au public.

En attendant, les consignes mises en place à ce jour restent en vigueur.

La médiathèque répondra à vos demandes UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS les mardis, mercredis et vendredis de 15h à 17h.

Aucun de nos lecteurs ne peut pénétrer dans le local de la bibliothèque.

EMPRUNT

Nous mettons en place, un service de commandes de documents :

- Téléphonnez ou envoyez un mail à la médiathèque ; Selon votre demande, une liste de livres appartenant à la BDDP (actuellement sur nos étagères), vous sera adressée.

- Votre commande sera préparée et déposée pour plusieurs jours (cause de possibilité de virus) dans la salle adjacente (RAM)

- Un rendez-vous sera alors fixé pour que vous puissiez récupérer cette commande (ou, et) ramener des ouvrages !!! qui eux aussi, resteront en confinement dans cette salle.

Des consignes sont affichées à l'entrée de la médiathèque.

IMPORTANT

La Bibliothèque Numérique de la dordogne

Le Conseil Départementale Dordogne Périgord s'est mobilisé pour offrir à tous les Périgourains un accès gratuit à sa médiathèque numérique.

Sur le site : <http://biblio.dordogne.fr/>, bibliothèque départementale dordogne périgord ; onglet : la Médiathèque Numérique continue à vous donner virtuellement des rendez-vous pour découvrir leurs nouveaux coups de cœur et dossiers thématique.

Nous suivons l'évolution des consignes sanitaires au jour le jour et nous mettons tout en œuvre afin de protéger nos lecteurs et nos personnels.

Merci de votre compréhension.

La médiathèque d'Issigeac a un compte facebook.

N'hésitez pas à le consulter et à le partager.

La Mairie



Médiathèque
Municipale
D'Issigeac



WIFI

BIBLIOTHEQUE24

Oeuvre du confinement – Le poème des principes

Un fidèle lecteur de la Médiathèque – Claude Sitrougne - nous a prêté un essai poétique rédigé pendant le temps du confinement.

Son titre : « Le poème des principes ».

Cet essai expose les principes pour élever l'humain à la condition de l'HOMME. Une introduction explicite l'organisation du poème.

L'auteur nous a expliqué que l'idée lui est venue préalablement au fil des jours. Le temps faisant son chemin, le contexte inédit de la période, les pensées mûrissant et s'articulant autour de ce thème « élever l'humain à la condition d'HOMME », il a décidé de tout mettre par écrit. Il a commencé par structurer la thématique en créant un plan. Puis jour après jour, entre jardinage et phase de rédaction en recul dans un bain de silence, le poème s'est développé presque tout seul.

Claude Sitrougne nous a confié qu'il avait l'habitude de pratiquer le poème libre. Ainsi, dès qu'une impulsion sur une idée lui venait en tête, une ouverture sur 1 ou 2 vers s'imposait à lui, puis il écrivait une poésie. Mais là, le travail était tout autre puisqu'une phase de mûrissement a précédé l'écriture de ce long poème des principes.

Des exemplaires de son œuvre sont à votre disposition à la médiathèque.

Malettes d'ouvrages

En ce moment à la Médiathèque et en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de prêt : deux valises d'ouvrages sont exposées : une pour les jeunes enfants sur l'abécédaire avec des thèmes très variés et une autre pour enfants et adultes sur les loisirs créatifs (tricot, couture, broderie, macramé...)

N'hésitez pas à nous contacter, la liste des ouvrages de ces deux valises sera envoyée sur demande ; téléphone ou mail (coordonnées en haut de cet article).

■ INFOS PRATIQUES

AMAD (maintien à domicile), bureaux d'Issigeac : le vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous, route d'Eymet. 05.53.74.26.25 (amad.sb@orange.fr)

Commission Cantonale Agricole : Jean Barou, 06.25.40.16.40

CIAS (Action Sociale) : 05.54.58.70.90

Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne

(SMD3) : 05.53.58.55.55 ou www.smbgd.com.

École d'Issigeac : 05.53.58.70.71

Garderie : 05.53.73.30.07

Cantine : 05.53.73.30.07

École de Faux : 05.53.24.32.17

ADMR Castidrôle : 05.53.36.93.11

(castidrole@orange.fr)

Gendarmerie : 17

Issigeac : lundi et mercredi, 14h-18h : 05.53.73.52.80
sauf jours fériés

Sigoulès : tous les jours sauf dimanche et jours fériés
8h-12h et 14h-19h ; Un interlocuteur répondra aux
appels et déclenchera, selon l'utilité, une patrouille.

Maison de retraite Yvan Roque : 05.53.74.64.00

MSA : 08.11.65.65.66

Office du tourisme (Issigeac) : 05.53.58.79.62 /
issigeac.tourisme@orange.fr

Presbytère d'Eymet, Abbé Fabre : 05.53.23.82.10.
<https://eymet-paroisse.jimdo.com>.

SAUR (Bouniagues) : 05.81.31.85.03

SPANC (assainissement non collectif) technicien : Manuel
Maigniez : 07.87.11.97.49 ou ccpsp24.spanc@orange.fr

Pompiers

Incendie : 18

Urgence médicale : 15

Pharmacies

Monderer, Villeréal	05.53.36.00.08
Castang, Castillonnès	05.53.36.80.11
Sainjon, tour de ville, Issigeac	05.53.58.60.64
Vandepitte, Cancon	05.53.01.60.32

Santé

Centre médico-dentaire Issigeac

Dr Benoist, Dr Lagorce et Dr Ortali : 05.53.58.71.33

Bouniagues

Dr Fauconnot : 05.53.58.36.23

Médecin de garde : appeler le 15



Infirmières et infirmiers :

– **Bouniagues** :

Béatrice Lafosse et Lynda Blot : 06.71.24.00.88

Thierry Ma Tri et Lydie Moutou : 05.53.88.85.83

– **Issigeac** :

Christine Agbodjan et Carole Bichon, place du 8 mai
1945 (mairie) : 06.84.36.12.83 ou 05.53.74.85.58

Permanences de 8h45 à 9h45 du lundi au vendredi et
sur rendez vous le samedi.

Karine Lesur et Gwénaëlle Arnal, 34 Rue du Cardenal
06.08.05.29.92 ou 06.74.20.16.18 soins à domicile ou
au cabinet sur RDV.

– **Faux** :

Françoise Charrier, Sandra Guoin, Christine Martin-
Werbeke, Delphine Polet : 06.88.20.28.57

– **Saint-Aubin** :

Sandrine Bodin et Marion Raynaud : 06.58.25.69.63

Kinésithérapeutes :

– **Issigeac** :

Mme Sabine Glorieux et Christophe Le Morvan :
05.53.24.12.37

Sophrologue :

– **Issigeac** :

Mme Cécile Coolen : 06.79.38.68.58

Consultation individuelle sur rdv. à mon cabinet ou à
domicile. Tous publics. Groupe de sophro-relaxation
(Monsaguel) tous les mardis 18h.

Dominique Capillon : 06.87.95.64.18 / 05.53.74.98.50
Consultations individuelles au cabinet ou à domicile.
Tous publics. Séances de groupe : me contacter.

– **Bouniagues** :

Mme Fabienne Marcot consulte sur rendez-vous
au 06.24.37.90.65 à domicile ou en cabinet à
Bouniagues.

Centre de luxu-puncture :

M. Adelaïde, Bouniagues

05.53.23.35.72 / 06.76.82.89.76

Ostéopathes :

M. Poirier et Mme Garcin (Bouniagues, Faux) :
05.53.63.90.50

Dhelias Marion « La Renoncie » (Bouniagues) :
05.53.63.90.50

M. Chapuis (Issigeac) : 06.72.65.41.21

Mme Chateauraynaud (Issigeac) : 06.62.95.65.26

Pédicure podologue :

Mme Camille Rouby et M. Nabil El Wahidi (Issigeac),
consultations sur RDV uniquement à domicile :
06.61.69.36.06.

Psychopraticienne :

Patricia Tourrès (Boisse), 06.88.55.78.93

SERVICES

Mairies locales

Bardou :.....jeudi 9h - 12h / lundis semaines impaires 8h30 -12h30 05 53 61 26 61 mairie.bardou@wanadoo.fr
Boisse :.....lundi et jeudi 14h à 18h 05 53 58 73 08 commune.de.boisse@orange.fr
Colombier :.....Mardi 17h30 à 19h / Samedi 9h à 12h 05 53 58 32 42 mairie-colombier@wanadoo.fr
Conne de Labarde :.....lundi de 14h à 16h / jeudis de 16h à 18h 05 53 58 32 37 mairiecampna@wanadoo.fr
Faurilles : 05 53 58 79 00 mairie.faurilles@wanadoo.fr
Issigeac :..... lun, mar, jeu, vend :13h30 -17h30 / mer 9h -13h 05 53 58 70 32 mairie.issigeac@wanadoo.fr
Monmadalès :.....mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 05 53 58 74 54 mairie.monmadales@wanadoo.fr
Monmarvès :.....lundi de 13h30 à 18h et jeudi de 14h à 18h 05 53 58 71 78 mairie.monmarves@orange.fr
Monsaguel :..... mercredi de 8h45 à 10h45 et samedi de 8h à 12h. 05 53 58 76 84 monsaguel.mairie@wanadoo.fr
Montaut :.....jeudi de 13h à 18h 05 53 58 76 82 mairie.montaut24@orange.fr
Plaisance :.....lundi et merc. 9h -12 h / mar. et vend. 9h-12h/14h-18h 05 53 58 79 55 plaisance.mairie@wanadoo.fr
St Aubin de Lanquais :.....Lundi et jeudi de 14h à 17h30 05 53 24 33 70 mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr
St Cernin de Labarde :...Mardi 14h-18h - Ven. 9h-12h30 /16h -18h30 05 53 24 36 80 mairie.saintcernindelabarde@wanadoo.fr
St Léon d'Issigeac :.....Mardi et jeudi de 09h à 12h 05 53 58 76 27 mairie.saintleon@wanadoo.fr
St Perdoux : 05 53 58 27 48 mairie-saintperdoux@wanadoo.fr
Ste Radegonde Roquépine :..mardi 13h à 17h / vend. 8h30 à 12h30. 05 53 24 04 89 mairie.steradegonde@wanadoo.fr

Bureau de Poste

Le bureau de poste d'Issigeac est ouvert
du lundi au vendredi
de 9h-12h et de 13h30-16h
et le samedi de 9h à 12h
Levée du courrier : semaine 14h15, Samedi 11h50.
Guichet : 05.53.58.70.49
Service distribution : 05 53 22 70 29.

Agences postales

St Cernin de Labarde, 05 53 27 38 13 :
Lundi de 13h30 à 16h30 / Samedi : 10h à 12h
Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
(Elle sera fermée du lundi 3 au samedi 15 août)
St Aubin de Lanquais
Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30
Le samedi 10 h 30 à 12 h 30
Tel : 05 53 22 84 98

Déchèterie du pays d'Issigeac

Issigeac, route de St Léon.

lundi - mercredi - vendredi	13h30 - 17h
samedi	9h - 12h 13h30 - 17h

Tél. 05.53.73.34.46.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice tiendra sa permanence
Le jeudi 20 août de 10h à 12h à la mairie d'Issigeac
Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie
Tel : 05.53.58.70.32

Assistante Sociale

Mme Darcq

Référent Insertion

M. Vitrac
Reçoivent sur rendez-vous.
Contact : Centre Medico-Social de Sigoulès
Tel : 05.53.02.06.13

Transport

Transperigord : <http://www.transperigord.fr>.
Cars bleus, Eymet: 05.53.23.81.92
Taxis conventionnés transport de malades assis :
Taxi Raymond (Issigeac-Faux), 05.53.61.76.74
06.74.84.39.39
Top taxi (Bouniagues) : 06.07.02.09.75
Centre ambulancier Issigeac: 05.53.58.73.83

CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des
Familles
Permanence sur RDV à la Maison des Services
Tel : 05.53.63.32.30

La Petite gazette

Retrouvez la gazette au format PDF sur les sites
www.issigeac.info et www.plaisance24.com.
Les articles doivent être regroupés par commune et
transmis à l'adresse **gazette@issigeac.info** avant le 20
juillet pour le prochain numéro (diffusion prévue début
août 2020). Les articles qui ne sont pas envoyés avec le
consentement des mairies ne seront pas publiés. Merci de
votre compréhension.

INFORMATION

Afin d'enrichir ce mensuel pour qu'il soit encore plus
représentatif de ce que nous sommes et qu'il nous
rapproche encore plus, un comité de rédaction sera créé
prochainement.
Il permettra de réunir toute personne qui souhaite participer
à la bonne mise en œuvre de cette Petite Gazette du Pays
d'Issigeac.
Les objectifs sont multiples : chaîne éditoriale, mise en
page, rédaction ou recherche d'articles, illustrations ...
Si vous êtes intéressé(e) ou pour toute information
complémentaire contactez-nous : gazette@issigeac.info

Précision : pour contacter directement la mairie d'Issigeac
veuillez utiliser le contact : mairie.issigeac@wanadoo.fr

"Je"
 n'est rien
 qu'un petit rien
 un maillon de la chaîne
 de ce drôle de vélo !
 Et pourtant ce
 "Je"
 doit tenir !!
 Tenir de la main gauche,
 tenir, tenir de la main droite...
 Sinon que deviendrait
 ce drôle de vélo ?
 (Dominique Cour)



Une page se tourne mais le livre reste ouvert...

On peut le feuilleter, faire un petit tour en arrière... Un sourire, un coucou à grand père Jules qui a pris cette photographie en 1976. "Elle était verte, elle était fleurie..." Pâques 1975, "Elle", nous conduit jusque chez les demoiselles Lapeyre au café de France (après un tour de France, c'était la moindre des choses!). Une nuit à l'hôtel de l'autre côté de la rue. Le lendemain matin, petit déjeuner côté café en écoutant le symphonion. La 2 CV reprend la route jusqu'à Bergerac, Nous voilà embauchés par les Papillons Blancs comme éducateurs techniques au CAT St Christophe. Après quelques années, plus besoin de rouler tous les jours, Dominique prend la suite de monsieur Grignon comme gérant de la Caisse d'Épargne d'Issigeac. Alors, "la toute verte toute fleurie" monte en grade. Et oui ! "Elle" doit transporter les fonds depuis la Caisse Centrale de Bergerac jusqu'à la petite Caisse issigeacoise !!! C'était le temps des copains, celui des familles "Bucheron, Jeury, Poyti, Digard", celui des ribambelles de gamins dans les rues, dans nos maisons. Puis vint le temps de l'atelier. "Elle", un peu moins verte encore fleurie, roule toujours, son coffre rempli de pains de terre. Je ne suis pas sûre que notre 2CV ait connu le temps des vélos ! Mais à côté de moi sur la table un poisson en tissu en parle, me parle... vous parle.

Claire Cour



ARTS & CULTURE EN PAYS DES BASTIDES



Les Amis de Secrets de Pays
 Françoise Cheyrou, responsable de rédaction
 Jacky Tranel, président et directeur de publication

ont le plaisir de vous inviter à la présentation de votre magazine Secrets de Pays (n° 16) qui a pour thème :

« Art & Culture en Pays des Bastides »

Vendredi 31 juillet 2020, à partir de 16 h
 aux Berges de la Banège (parking) à ISSIGEAC
 (là où se tient la Table des Producteurs)

La présentation du magazine sera suivie d'un vin d'honneur

Merci de confirmer votre présence au 06 70 12 29 09
 ou par courriel : cheyroufrancoise@gmail.com

En raison de la crise sanitaire, le port du masque est rendu obligatoire !

Opération de
Dépistage Covid-19

gratuit



Munissez-vous de votre
pièce d'identité, et si possible,
de votre carte vitale.

opération organisée par



ARS
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Faisons
BLOC
contre le coronavirus !

Parking de la Banège, Issigeac
JEUDI 30 Juillet
De 10h à 13h et de 14h à 17h



LES NOUVEAUX BADGES D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES VONT ARRIVER !

PARTICULIER

CARTE MARQUÉE EN MÉTALLIQUE ET POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

www.amd3.fr



SMD3
Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Nouvelle-Aquitaine



Nouveau badge !!!

Inscrivez-vous dès maintenant sur **smd3.fr**

ou au **09 71 00 84 24**.



Ce nouveau badge arrivera chez vous fin octobre !!!

PROFESSIONNEL

CARTE MARQUÉE EN MÉTALLIQUE ET POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

www.amd3.fr

« si vous n'êtes pas muni du nouveau badge au 1^{er} novembre, il vous sera impossible d'accéder à la déchèterie ».